



CLASSIQUES
GARNIER

Édition de ROBINSON (Philip), ZATORSKA (Izabella), GIGAN (Angélique),
KAPOR (Vladimir), RACAULT (Jean-Michel), « Glossaire », *Œuvres complètes*,
Tome II, *Voyages*, BERNARDIN DE SAINT-PIERRE, p. 1335-1357

DOI : [10.15122/isbn.978-2-406-09805-8.p.1335](https://doi.org/10.15122/isbn.978-2-406-09805-8.p.1335)

La diffusion ou la divulgation de ce document et de son contenu via Internet ou tout autre moyen de communication ne sont pas autorisées hormis dans un cadre privé.

© 2019. Classiques Garnier, Paris.
Reproduction et traduction, même partielles, interdites.
Tous droits réservés pour tous les pays.

GLOSSAIRE

- Acajou : Ce nom s'applique à divers arbres tropicaux produisant des bois d'ébénisterie de couleur rougeâtre, notamment le mahogani ou acajou des Antilles (*Swietenia mahagoni*) et l'anacardier (*Anacardium occidentale*), petit arbre qui produit des noix de cajou.
- Agathis : L'espèce décrite est vraisemblablement l'arbuste ornemental, en réalité agati (*Sesbania grandiflora*), et non l'agathis, genre de la famille des Araucariacées regroupant diverses espèces de grands arbres originaires de Malaisie et de Nouvelle-Zélande.
- Agrès : « Matériel mobile nécessaire à la manœuvre d'un navire : voiles, vergues, cordages, câbles, pouliage, etc. Synon. *Grément* » (TLFI).
- Ajoupa : D'après R. Chaudenson, l'ajoupa est une « cabane de branches et de feuillage. Le mot, d'origine caraïbe (emprunt tupi), appartient dès le XVIII^e siècle au vocabulaire des Isles ; il est attesté à Bourbon dès 1721 » (VIF, éd. Chaudenson, p. 453).
- Alcyon : Salangane, hirondelle de mer.
- Aloès : L'espèce décrite dans le texte est en réalité l'agave, dont Bojer recense trois espèces (*Agave Americana*, *Agave angustifolia* et *Fourcraea gigantea*, *Hortus Mauritianus*, *op. cit.*, p. 353).
- Alverame : Ce mot, désignant un « petit tonneau [...] contenant 90 pintes » de vin, n'est attesté dans aucun dictionnaire d'époque, ni dans les dictionnaires actuels. D'autres voyageurs français au Cap au XIX^e siècle l'emploient, tel Jules Dumont d'Urville en 1833, pour qui l'alverame est une « mesure de quatre-vingt-dix bouteilles » (*Voyage de découverte de « L'Astrolabe », op. cit.*, p. 553).
- Ami du jardinier : Le comportement décrit par Bernardin de Saint-Pierre donne à voir un oiseau d'une espèce non identifiée de la famille des *Laniidae*. Ce nom est également attribué au rouge-gorge européen.
- Amphitryon : Dans la mythologie grecque, prince thébain dont Zeus prit l'apparence pour séduire sa femme Alcène ; par extension, « hôte », « maître de maison », « celui qui offre à dîner ».
- Anguille : On connaît trois espèces d'anguilles d'eau douce naturelles à l'île Maurice : *Anguilla marmorata*, *Anguilla mossambica* et *Anguilla bicolor bicolor*. La taille de l'espèce décrite par l'abbé de La Caille et Bernardin de Saint-Pierre suggère qu'il est question de la plus grande de celles-ci, *Anguilla marmorata*.
- Anséatique : voir Hanséatique.
- Antimoine : Corps simple, solide (symbole Sb), semi-métallique. En Orient, sert à noircir les yeux (CNRTL, Ortlang). Il est extrait des mines de Finlande.

- Apothicaïrerie : « Lieu ou boutique servant à garder toutes les drogues d'un Apothicaire. » Par extension : « L'art de l'Apothicaire » (DAF, 1762).
- Araignée : Coquillage univalve, également connu sous le nom de strombe araignée (*Lambis lambis*). Le labre de la coquille possède six extensions digitiformes, rappelant la forme d'une araignée.
- Arbre d'argent du Cap : Petit arbre originaire de l'Afrique du Sud (*Leucadendron argenteum*), à feuilles argentées. La graine de cette espèce est dotée d'un parachute de cheveux soyeux lui permettant d'être dispersée par le vent.
- Arbre de suif : Arbre originaire d'Asie à feuilles cireuses, également connu sous les appellations « arbre à suif » et « suif végétal de Chine » (*Triadica sebifera*). La graisse végétale qui englobe les graines (« le suif ») et les feuilles de l'arbre connaissent de nombreux usages en médecine chinoise traditionnelle.
- Arbre de vernis : Vernis du Japon (*Toxicodendron vernicifluum*). La sève toxique de cet arbre est utilisée comme vernis.
- Arche de Noé : Coquillage bivalve (*Trisidos tortuosa*, Linné).
- Argamasse : « Plate-forme établie au sommet d'un édifice » (TLFI) ou « Terrasse de ciment » (VIF, éd. Chaudenson, p. 453). Comme l'observait Robert Chaudenson, le mot, d'origine portugaise, attesté à partir de 1738, « désignait aux Mascareignes à la fois ce type de terrasse et le mortier spécial servant à les construire ».
- Arpent : Un arpent est une ancienne mesure de surface, divisée en 100 perches ou 30 toises carrées et variant suivant les localités.
- Arriver : Terme nautique qui veut dire « faire vent arrière ».
- Atterage, atterrage (ou atterrissage) : L'« action de s'approcher de la terre pour la découvrir, la reconnaître et diriger sa route en conséquence » (Bonnefoux et Paris, *Le Dictionnaire de la marine à voile, op. cit.*, p. 63).
- Attier : Corossolier écailleux, arbuste originaire d'Amérique tropicale (*Anona squamosa*). Son fruit se nomme « atte ».
- Aventurier : Selon Bernardin de Saint-Pierre, « signifie toujours, lorsqu'il s'agit d'expédition militaire, une troupe d'hommes braves, plus exposés que les autres aux événements ou aventures de la guerre » (*Projet...*), conformément au sens premier (« Qui cherche les aventures, les occasions de la guerre, espèce de volontaire. Il se disait autrefois particulièrement de ceux qui allaient volontairement à la guerre, sans recevoir de solde, & sans s'obliger aux gardes & aux autres fonctions militaires qui ne sont que de fatigue », DAF, 1694, 1762); mais « On appelle aussi *Aventurier*, celui qui n'a aucune fortune, & qui vit d'intrigues. *Ce n'est qu'un Aventurier. Ce n'est qu'une Aventurière*. Cette acception est aujourd'hui la plus commune » (DAF, 1762).
- Badamier : *Terminalia catappa*, ou amandier tropical. Arbre ornemental de forme pyramidale pouvant atteindre 15 à 20 mètres de haut. Ses branches horizontales verticillées lui donnent une ramification à étages typique, décrite par Bernardin de Saint-Pierre. Son fruit violacé enferme

- une amande comestible, l'amande de badame ou myrobolan.
- Balle : D'après le *Dictionnaire de l'Académie française* (1762), « Gros paquet de marchandises, lié de cordes, & enveloppé de grosse toile, pour être transporté d'un lieu à un autre ».
- Balsamine : Plante herbacée appartenant à la famille des Balsaminacées (*Impatiens flaccida*).
- Basilic : Buisson de la famille des Lamiacées (*Ocimum gratissimum*). À ne pas confondre avec le basilic commun (*Ocimum basilicum*).
- Bassinot : Nom ancien du bouton d'or.
- Bastase : Terme inconnu des dictionnaires français : « portefaix » à Malte.
- Bavian : Singe chacma ou babouin-chacma (*Papio ursinus*), la plus grande espèce du genre *papio*. Le mot utilisé par Bernardin de Saint-Pierre vient du néerlandais (*baviaan*). On le trouve également dans le *Journal historique d'un voyage fait au Cap de Bonne-Espérance* de l'abbé La Caille.
- Bécasse : Coquillage univalve, murex bec de bécassine ou tête-de-bécasse (*Haustellum baustellum*, Linné)
- Bénéfice : « Titre, dignité ecclésiastique accompagnée de revenu » (DAF, 1762).
- Benjoin : arbre de la famille des Combrétacées (*Terminalia benzoe* ou *Terminalia mauritania*).
- Billebaude : « Confusion. C'est une billebaude que tout ce ménage-là. Il est du style familier » (DAF, 1762).
- Blanc : Cible.
- Bloc : En contexte colonial, désigne un anneau scellé servant à mettre aux fers les marrons capturés ou les esclaves punis.
- Blonde : « Dentelle de soie plate, écrue à l'origine, exécutée au fuseau » (TLFI).
- Bois d'ébène : Arbre d'ébénisterie, nom vernaculaire donné à plusieurs espèces de la famille *Diospyros*. « Le bois d'ébène à écorce blanche » décrit par l'auteur est l'espèce *Diospyros chrysophyllos*, selon J.G. Baker (*Flora of Mauritius and the Seychelles, op. cit.*, p. 197). « Le bois d'ébène veiné de noir » est l'espèce *Diospyros leucomelas*.
- Bois d'olive : Arbrisseau croissant autour de l'océan Indien et dont le fruit donne une huile (*Elaeodendron orientale*).
- Bois de cannelle : Arbre de la famille des Lauracées (*Ocotea obtusata*), endémique des Mascareignes, également connu sous le nom de cannellier marron.
- Bois de demoiselle : Arbuste ou arbrisseau atteignant 5 m de hauteur, à cime en parasol (*Phyllanthus casticum*).
- Bois de fer : Arbre à bois très dur de la famille des Sapindaceae (*Stadmannia sideroxylon* ou *Stadmania oppositifolia* de Lamarck, voir *Hortus Mauritianus, op. cit.*, p. 57).
- Bois de lait : Plante à fleur, à sève laiteuse, genre *Tabernaemontana*.
- Bois de natte : Grand arbre au tronc généralement droit, pouvant atteindre 20 m de hauteur. Le nom est réservé à plusieurs espèces du genre *Labourdonnaisia*, créé par Wenzel Bojer, notamment *Labourdonnaisia calophylloides*, « bois de natte à petites feuilles », et *Labourdonnaisia glauca*, « bois de natte à grandes feuilles » (*Hortus Mauritianus, op. cit.*, p. 198).
- Bois de pomme : Arbre ou arbuste, *Syzygium glomeratum*, d'après Wenzel Bojer (*Hortus Mauritianus, op. cit.*, p. 142); synonyme d'*Eugenia glomerata* (*Syzygium mauritianum* selon Ameeanah Gurib Fakim, *An Illustrated Guide to the Flora of Mauritius, op. cit.*, p. 41).

- Bois de ronde : Arbre de la famille des linacées (*Erythroxylon laurifolium*), également connu sous la dénomination de « bois à flambeaux » (*Flora of Mauritius and the Seychelles, op. cit.*, p. 35). Son nom est sans doute dérivé de l'usage qu'on en faisait, comme le confirme la remarque de l'auteur (Lettre VIII) et deux scènes de *Paul et Virginie* où cet arbre est employé comme torche.
- Bois de sandal ou de santal : Bois odoriférant originaire de l'Inde. Il est question de l'espèce *Santalum myrifolium* (*Hortus Mauritianus, op. cit.*, p. 276).
- Bois de teck : Bois dur, originaire de l'Asie et utilisé en construction (*Tectona grandis*).
- Bois du cerf : Espèce d'acropore arborescente (*Acropora appresa*), à ne pas confondre avec l'espèce *Acropora cervicornis* de la zone Caraïbe.
- Bois puant : Plante endémique des Mascareignes (*Foetidia mauritiana*). Son nom dérive de l'huile résineuse malodorante qu'il sécrète.
- Bonnet flamand : Espèce non identifiée de manière certaine. On y a vu la méduse appartenant au genre *Rhizostoma* (*Mémoires de l'Académie des Sciences, Arts et Belles-Lettres de Dijon, Année 1835*, p. 27), mais le nom est également donné à plusieurs variétés de pélagie, méduse à ombrelle hémisphérique et à huit longs tentacules principaux. Charles-Alexandre Le Sueur, qui a participé à l'expédition Baudin, a laissé le dessin d'une méduse qu'il nomme « poumon marin de Bernardin » (voir Nicole Crestey, « Bernardin de Saint-Pierre, naturaliste voyageur aux Mascareignes ? », *BSP OI*, p. 362).
- Bouche d'argent (ou turban à bouche d'argent) : Coquille univalve (*Turbo argyrostomus*, Linné). Selon Claude Michel, l'espèce connue localement sous le nom de *bouche d'argent* est *Turbo setosus*.
- Bouche d'or (ou turban à bouche d'or) : Coquillage univalve (*Turbo chrysostomus*, Linné).
- Bourse : Poisson de mer. Ce nom est donné à différentes espèces, en particulier à des balistes (famille des Balistidés), dont *Balistoides conspicillum* (« bourse piastre »), mais aussi à *Odonus niger* (du genre *Odonus*), remarquable par ses dents, « celles de la mâchoire supérieure ajoutant la couleur rouge à leur forte taille » (Claude Michel, *Poissons de l'île Maurice, op. cit.*, p. 126-127), et à *Triodon bursarius* (« bourse de fond »), appartenant à la famille des Triodontidés, dont le ventre est « semblable à un large éventail gonflable » (*op. cit.*, p. 131).
- Brette de Madagascar : « Brède malgache », selon Bojer (*Solanum nodiflorum* Jacq., *Hortus Mauritianus, op. cit.*, p. 239). Plante de la famille des *Solanaceae*. De nos jours, le nom scientifique accepté pour toutes les variétés est *Solanum americanum*, brède morelle. Bernardin de Saint-Pierre l'attribue de manière erronée à la pomme de terre (*Solanum tuberosum*).
- Brette ou « brède » : Nom local donné à plusieurs espèces de morelles, dont la morelle noire (*Solanum nigrum*), utilisée comme plante alimentaire.
- Bringelle : Selon Wenzel Bojer, c'est le nom vulgaire donné à plusieurs plantes du genre *Solanum* (morelles) (*Cf. Hortus Mauritianus, op. cit.*, p. 239-240). La seconde espèce décrite par Bernardin de Saint-Pierre est l'aubergine (*Solanum melongena*).

- Burgau armé : Coquillage marin, espèce de volute (*Adelomellon ancilla* ou *Voluta ancilla*).
- Cabot : Poisson d'eau douce. On peut y voir, avec Claude Michel, un gobie de la famille des *Eleotridae*. « Les nageoires pelviennes des gobies, placées très à l'avant du corps [...] form[ent] une ventouse. Elle permet au poisson d'adhérer à une roche [...] » (Claude Michel, *Poissons de l'île Maurice*, *op. cit.*, p. 110).
- Calamande : « Étoffe de laine lustrée d'un côté, comme le satin » (*Dictionnaire de l'Académie française*, 1762).
- Calebasse : Janine Baudry remarque que « calebassier » et « calebasse » désignaient au XVIII^e siècle au moins trois référents distincts : le baobab, un arbuste antillais et une plante grimpante de la famille des Cucurbitacées (*Le Vocabulaire de la flore exotique*, *op. cit.*, p. 29-30). La calebasse dont il est question dans le *Voyage à l'île de France* est le fruit de cette dernière espèce (*Lagenaria siceraria* ou *Cucurbita lagenaria*), cultivée comme plante potagère.
- Cambar : Cambare, espèce d'igname originaire de l'Asie tropicale (*Dioscorea esculenta*).
- Came : Genre de coquillages bivalves, vivant dans le corail.
- Canard de Manille, ou canard-manille : Nom vernaculaire donné à l'île Maurice et à La Réunion au canard musqué (*Cairina moschata*), originaire de l'Amérique du Sud. Les races domestiques appelées « canards de Barbarie » en sont issues.
- Cancrelas ou cancrelat : Selon le *Dictionnaire classique d'histoire naturelle* (t. II, p. 342) c'est le nom vernaculaire de la Blatte *Kakerlak* (*Blatta americana* de Linné), de nos jours nommée la blatte américaine (*Periplaneta americana*).
- Canéfier (*Cassia fistula*) : Arbre originaire de l'Asie du sud, aussi connu sous le nom de « canéfier ».
- Cannelier ou cannellier : Espèce d'arbre à écorce aromatique. On distingue le cannellier de Chine (*Cinnamomum cassia* ou *Cinnamomum aromaticum*) et le cannellier de Ceylan (*Cinnamomum verum*).
- Cannonier : Nom commun donné à plusieurs espèces d'insectes coléoptères du genre *Brachinus* (*Dictionnaire classique d'histoire naturelle*, t. III, p. 154). De nos jours, on préfère le nom vulgaire « bombardier ».
- Capitaine : Ce nom s'applique à plusieurs espèces de poissons, dont le *Letbrinus nebulosus* de la famille des Lethrinidés, « reconnaissable au museau pointu, aux nombreuses stries bleues de la tête, et aux bandes orangées qui courent horizontalement sur les flancs » (Claude Michel, *Poissons de l'océan Indien*, *op. cit.*, p. 80). Le *capitaine grosse tête* (*Monotaxis grandoculis*) appartient, en revanche, à la famille des Pempheridés, reconnaissable à ses grands yeux (*ibid.*, p. 84).
- Carangue : Ce terme désigne plusieurs espèces de poissons de la famille des Carangidés (genre *Caranx*). « Les poissons de ce groupe sont généralement de grande taille, bien allongés, rapides, et portent deux nageoires dorsales, la première étant de plus faible taille que la seconde » (Claude Michel, *Poissons de l'île Maurice*, *op. cit.*, p. 70-71).
- Caravanistes : Marins européens recrutés au service de l'Ordre de Malte contre les Musulmans.

- Cardinal : Foudi rouge (*Foudia madagascariensis*), espèce endémique de Madagascar, mais introduite dans plusieurs îles de l'océan Indien. Le mâle se dote de sa livrée nuptiale caractéristique décrite par l'auteur de septembre à mai.
- Cardon : Plante potagère bisannuelle, de la famille des Composées, du même genre que l'artichaut.
- Cari (ou carri, ou carry) : Mot d'origine indienne désignant un plat épicé à base de riz. « Un carri est un ragoût indien où le poivre, le safran et les épices ne sont pas ménagés. Ce ragoût est fort en vogue sur plusieurs vaisseaux de la Compagnie ; on fait des carris de viande ou de poisson » (note de l'abbé Pingré à son *Voyage à Rodrigue* [1761], Paris, *op. cit.*, p. 248). Ce terme d'origine tamoule, entré dès le XVIII^e siècle dans le « français des Isles », a pris un sens générique de « plat à base de riz, de grains et d'épices ».
- Caria : Espèce de termite (*Nasutitermes voeltzkowii*) (France Staub, *Fauna of Mauritius and Associated Flora*, *op. cit.*, p. 81). D'après R. Chaudenson, « le mot est venu aux Mascareignes de l'Inde où il est bien attesté au début du XVIII^e siècle ; du tamoul "carreian" (termite) » (*VIF*, éd. Chaudenson, p. 455).
- Carpe : Robert Chaudenson note que ce nom est donné, à l'île Maurice, à la doule de roche (*Kublia rupestris*, anciennement *Dules rupestris*), poisson d'eau douce (*VIF*, éd. Chaudenson, p. 455). Cette espèce n'appartient pas, en réalité, à la famille des carpes.
- Carrière : « Terme de manège. La course que peut fournir un cheval sans perdre haleine » (*Litttré*).
- Carte de géographie : Nom vulgaire du coquillage univalve dit porcelaine carte (*Leporicypraea mappa*).
- Carvi : Plante aromatique de la famille des Ombellifères, dont les graines, employées notamment en cuisine comme condiment et en pharmacie comme diurétique, entrent dans la composition de plusieurs liqueurs (kummel, etc.).
- Case : Relevant du « parler des Isles », le mot « case », qui a d'abord désigné les habitations des Noirs (1637), s'applique à toute forme d'habitation et vaut pour synonyme de maison dès 1710 (voir R. Chaudenson, *Le Lexique du Parler créole*, t. I, *op. cit.*, p. 606).
- Casque : « Mollusque gastéropode univalve, dont la coquille comportant une extrémité pointue évoque la forme d'un casque. Genre *cassis* » (*TLFI*). La coloration décrite par Bernardin de Saint-Pierre suggère qu'il est vraisemblablement question de l'espèce casque rouge (*Cypraea cassis rufa*).
- Cauris : Cette variété de porcelaine servait de monnaie en Inde et en Afrique.
- Cent-pieds : Espèce de scolopendre ; *Scolopendra lucasii*, selon Robert Chaudenson (*VIF*, éd. Chaudenson, p. 455).
- Cerbère (latin *Cerberus*) : Allusion au chien à trois têtes, gardien des Enfers dans la mythologie grecque. Par analogie : personnage sévère, vigilant, intransigeant.
- Cerveau de Neptune : Grosse espèce de corail dur de forme hémisphérique (*Ctenella chagius*), à ne pas confondre avec l'espèce *Diploria labyrinthiformis* de l'océan Atlantique qui porte le même nom vulgaire.
- Chale : En russe *Chkalik*, à la fois ancienne

- unité de mesure et récipient, en usage dans les auberges russes pour verser du vin et de l'eau-de-vie ; équivalent de 61,5 ml.
- Champignon : Corail de l'espèce *Fungia scutaria*.
- Cheval marin : Synonyme d'hippopotame pour les voyageurs en Afrique (Adanson, Kolbe) cités par Buffon (*Œuvres complètes... avec des extraits de Daubenton et la classification de Cuvier*, t. 4 « Mammifères II », p. 425) ; de même l'*Encyclopédie* renvoie à HIPPOPOTAME. Mais l'appellation s'applique plus couramment au morse.
- Chien de mer : Terme utilisé pour désigner plusieurs espèces distinctes de requins, dont le *Squalus acanthias* (aiguillat commun) ou encore l'*Heptranchias perlo* (requin perlon). Ce sont de petits requins aux dents broyeuses qui font en moyenne 1,50 m et sont vivipares. Ces squales doivent leur surnom au fait qu'ils se déplacent en meute.
- Chittes : Ce terme générique – on trouve aussi *chintz* – s'applique à diverses variétés de mousseline ou de toiles de coton imprimées.
- Chou-fleur (Corail) : Espèce *Pocillopora damicornis*.
- Chrysopale (de *kbrusus* – or, et *opale*) : Désignée aujourd'hui comme chrysobéryl, pierre jaune vert.
- Citronnier-galet : Variété de petit citron (*Citrus medica*).
- Cœur : Nom vulgaire des coquillages bivalves de la famille *Cardiidae*. On en relève dix-huit espèces à l'île Maurice (Claude Michel *et al.*, *Marine Molluscs of Mauritius*, *op. cit.*, p. 19).
- Cœur de bœuf : Coquillage bivalve, espèce *Isocardia Cor* (*Dictionnaire classique d'histoire naturelle*, t. IV, p. 295) ; ce nom scientifique a depuis été rejeté et assimilé à *Glossus humanus* de Linné.
- Coffre : Poisson-coffre, nom commun de poisson de mer tétraodontiformes du genre *Ostracius*.
- Colophane : Arbre endémique à l'île Maurice, dont on distille une résine. Wenzel Bojer donne à cette espèce le nom savant *Colophania Mauritiana* (*Hortus Mauritianus*, *op. cit.*, p. 83). J.G. Baker la nomme *Canarium colophania* (*Flora of Mauritius and the Seychelles*, *op. cit.*, p. 177). Ce dernier nom est de nos jours reconnu comme synonyme de la variante plus acceptée, *Canarium paniculatum*.
- Commandeur : Ce terme, appartenant au vocabulaire « des Isles », désigne le « contremaître ou chef d'équipe dans une exploitation agricole », Robert Chaudenson, *Lexique du parler créole*, *op. cit.*, t. I, 608-609.
- Congre : Anguille de mer. La taille maximale peut atteindre 3 mètres, tandis que le poids maximal est de 110 kg.
- Constitutionner : Encadrer par des lois fondamentales. En 1819, l'abbé Proyart considère ce néologisme comme caractéristique de la rhétorique des révolutionnaires : « [...] les philosophes de toutes les sectes s'étoient constamment appliqués, durant plus d'un demi-siècle d'émancipation, à décréditer et rendre odieuse la royauté, en la dépouillant de son caractère divin : ils travaillèrent ensuite à subjuguier, et, pour parler leur langage, à *constitutionner*, puis à *user*, puis enfin à *tuer la royauté* » (*Œuvres Complètes*, t. IV, Paris, Méquignon fils aîné, 1819, p. 336).

- Contremaître : Autrefois le troisième officier marinier de manœuvre, qui est au-dessous du maître et du second maître d'équipage.
- Contrescarpe : « Terme de fortification. La pente du mur extérieur du fossé, celle qui regarde la Place » (*DAF*, 1762).
- Corbeille : Mollusque bivalve du genre *Corbis*. Selon la description de Bernardin de Saint-Pierre, il s'agit peut-être de la « corbeille renflée », décrite dans le *Dictionnaire classique d'histoire naturelle* de manière suivante : « Cette coquille qui vient de l'océan Indien est ovale, transverse, gonflée, élégamment striée ; les stries coupées perpendiculairement par des lames obtuses et onduleuses qui suivent la direction des bords ; ceux-ci sont obtus et crénelés » (t. IV, p. 471).
- Corbigeau : Courlis, oiseau aquatique migrateur, de taille moyenne au long bec arqué. Le terme s'applique à deux espèces d'oiseaux de la famille des Scolopacidae : le courlis cendré (*Numenius arquata*) et le courlis courlieux (*Numenius phaeopus*).
- Cordon bleu : Cette décoration, insigne de l'ordre des chevaliers du Saint-Esprit, créé en 1578, est la plus prestigieuse de celles de l'ancien régime. Elle est réservée à l'aristocratie.
- Corne d'Ammon : Nom vieilli d'ammonite, sous-classe éteinte de mollusques céphalopodes.
- Cousin : Moustique.
- Crabe ou pian : Ulcération chronique de la peau, notamment sur la plante des pieds.
- Culotte de suisse : Selon le *Dictionnaire classique d'histoire naturelle*, nom vulgaire et marchand de l'espèce *Charonia lampas* (autrefois connue sous le nom *Murex Lampus*) (t. V, p. 187).
- Dail : Coquillage bivalve, synonyme *Pholade*. « Mollusque marin lamellibranche, comestible, vivant dans les trous qu'il creuse dans la vase, les roches et les constructions en bois immergées et qui émet une forte phosphorescence » (*TLFI*).
- Dalot : Terme de marine : « Ouverture pratiquée dans le bordage et permettant l'écoulement des eaux embarquées » (*TLFI*).
- Damier : Pétrel du Cap (*Daption capense*).
- Décider (une difficulté) : « Terminer ce qui était en contestation, y mettre fin » (*DAF*, 1762).
- Dérive : « Terme de Marine. Le sillage que fait un vaisseau que les vents & les courans détournent de la route qu'il tient. Nous nous laissons aller à la dérive. Dans ce sens, lorsque le détour que le vaisseau fait porte au chemin qu'il veut faire, on dit, que *La dérive vaut la route* » (*Dictionnaire de l'Académie française*, 4^e édition, 1762).
- Disuniates : Les orthodoxes, opposés aux uniates du rite grec suite à l'union d'une partie de l'Église grecque avec Rome, en 1596, dans la République des Deux Nations (Pologne).
- Doche (pol. *dorsz*) : Poisson pêché dans la Baltique (lat. *Gadus morhua calarias*), « sorte de merlan qui surpasse le nôtre par sa délicatesse et sa grosseur » (*Voyage en Russie*). Aujourd'hui en extinction suite à des pêches excessives.
- Drap d'or : Coquillage univalve (*Conus Textille*), selon le *Dictionnaire classique d'histoire naturelle* (t. V, p. 613). Cette espèce est connue de nos jours sous le nom commun de *toison d'or*.
- Écu : « Une pièce de monnaie d'or ou d'argent. » Un écu de Prusse valait

- un peu plus qu'un demi-écu de France (Fortunato Bartolomeo de Felice, *Encyclopédie ou Dictionnaire raisonné universel des connaissances humaines*, Yverdon, 1772, t. 15, p. 279).
- Électeurs : « Il ne se dit que des [princes] électeurs de l'Empire [germanique] » ; entre autres, de ceux de Saxe, de Cologne, de Mayence et de Bavière (DAF, 1762).
- Encornet : Calamar.
- Énervé : « Qui a perdu sa force » (*Littré*).
- Enfant au maillot : « Petit mollusque gastéropode pulmoné, à coquille ellipsoïde à sommet très obtus, au dernier tour plus étroit que les autres » (*TLFI*).
- Enfiler : Tirer en enfilade. « On dit *Enfiler la tranchée*, le canon de la place *enfile la tranchée*, pour dire qu'il la bat en ligne droite » (DAF, 1762).
- Estime : En termes de marine, « se dit du calcul que le pilote fait tous les jours du sillage du navire, afin de juger à peu près du lieu où il est, et du chemin qu'on a fait. *Ce pilote s'est trompé dans son estime. L'estime qu'il avait faite ne s'est pas trouvée juste* » (DAF, 1762).
- Familiariser (se) avec : Se rendre familier. « Se familiariser avec les plus grands seigneurs. Se familiariser avec tout le monde » (DAF, 1762).
- Fataque : Plante fourragère (*Panicum maximum*) : herbe introduite à l'île de France par Mahé de La Bourdonnais, « fort bon pâturage » selon le *Voyage à Rodrigue* de l'astronome Pingré.
- Fausse patate : Liane (*Ipomoea pes-caprae*), nommée « patate à Durand » à La Réunion et l'île Maurice, qui développe à la surface du sol de très longues tiges rampantes.
- Fève de marais : Espèce de plante herbacée de la famille des *Fabaceae* (*Vicia faba*).
- Figuier : Le figuier des Indes, ou figuier des banians (*Ficus indica*), est un arbre originaire d'Asie du Sud qui peut atteindre une vingtaine de mètres. Il a la particularité de se multiplier par lui-même à partir de ses branches, qui, en poussant, vont s'enraciner dans le sol et former ainsi de nouveaux troncs.
- Fille du monde : Synonyme de prostituée.
- Flangourin (ou fangourin) : Sorte de vin de canne. Ce mot désigne également une machine rudimentaire servant à presser la canne pour un extraire le jus.
- Flegme : « Dans l'ancienne chimie, la partie aqueuse, insipide et inodore, que la distillation dégage des corps » (*Littré*), l'« esprit » étant l'alcool.
- Fonder : « Léguer, donner un fonds pour l'établissement d'une œuvre religieuse, charitable, littéraire » (*Littré*).
- Forcer de voiles : « Déployer plus de voiles que l'on n'en portait, ou, en général, en mettre dehors tant qu'on peut » (P.M.J. de Bonnefoux, *Dictionnaire abrégé de la marine, op. cit.*, p. 164).
- Fou : « Oiseau palmipède marin de la famille des pélicans » (*TLFI*).
- Foulsapatte : Hibiscus, arbre à fleurs rouges. Selon Bojer, il est question de l'espèce *Hybiscus rosa siniensis*, originaire de l'Asie (*Hortus Mauritianus, op. cit.*, p. 28). Il existe également une espèce endémique aux Mascareignes, connue de nos jours sous les noms vernaculaires de « foulsapatte marron » ou « mahot bâtard » (*Hybiscus boryanus*).
- Fouquet : Oiseau de mer de la famille des *Lanidae*. Autres noms : hirondelle-de-mer et sterne.

- Franchipanier ou frangipanier : Arbre du genre *Plumeria*. Plusieurs espèces (*Plumeria alba*, *Plumeria pudica*, *Plumeria obtusa*) donnent des fleurs blanches décrites par l'auteur.
- Frédéric ou pistole d'or : Au royaume de Prusse, monnaie d'or en cours de 1741 à 1855, valant 5 thalers d'argent, originellement à l'effigie de Frédéric II.
- Frégate : « Oiseau palmipède, de l'ordre des Stéganopodes, commun dans les mers tropicales » (*TLFI*). L'espèce décrite par Bernardin de Saint-Pierre est la frégate aigle-de-mer (*Fregata aquila*, Linné).
- Fuseau : Coquillage univalve appartenant au genre *Fusus*, rejeté par les taxonomies modernes.
- Galère : Nom vulgaire de *physalie* ou *physalie-pélagique*. Charles-Alexandre Le Sueur, dessinateur de l'expédition Baudin, a laissé un dessin de cette espèce qu'il nomme « galère de Bernardin ».
- Gardien : Supérieur d'un couvent franciscain.
- Giraumon : Courge ou courgette (*cucurbita pepo*).
- Gloriole : Terme d'architecture synonyme de « gloriette » selon les *Mémoires et dissertations sur les Antiquités nationales et étrangères publiés par la Société royale des antiquaires de France*, t. 10, Paris, Jules Renouard, 1834, p. 445 : « *Gloriette* ou *gloriole*, s. petit pavillon dans un jardin. »
- Gourami : Poisson originaire d'Indonésie, apprécié pour son goût (*Osphronemus offax*).
- Gouvernement : On entend par « gouvernement », le lieu de résidence du gouverneur ou l'administration qui en dépend. Jusqu'à récemment sur l'île de La Réunion, le mot « gouvernement » était employé pour désigner la Préfecture.
- Gouyavier ou goyavier : Arbre fruitier originaire de l'Amérique. Le terme recouvre plusieurs espèces du genre *psidium*.
- Grande oreille : Poisson de la famille des *Scombridae*. Il est question du scombrequin (*Scomber germon*) selon le *Dictionnaire classique d'histoire naturelle* (t. VII, p. 468). La taxonomie moderne préfère le nom savant *Thunnus alalunga*.
- Grappe de raisin : Le *Dictionnaire classique d'histoire naturelle* précise que ce nom est donné, entre autres espèces marines, à la sargasse, qui correspond à la description que l'en fait l'auteur (t. XIV, p. 454).
- Grosse : La grosse représente « Douze douzaines de certaines marchandises », *Dictionnaire de l'Académie française*, 4^e édition (1762). Se dit aussi de la copie manuscrite d'un acte juridique ou d'une lettre de change.
- Guêpe jaune : Espèce de guêpe sociale originaire des savanes de l'île Maurice et de La Réunion (*Polistes herbraeus*).
- Guêpe maçonne : Espèce de guêpe solitaire (*Sceliphron fuscum*).
- Habitant : Relevant du vocabulaire des « Isles », le terme « habitant » désigne le planteur, le cultivateur. Plus précisément, l'habitant est, selon le Père Du Tertre, le « particulier auquel le souverain a accordé des terres à défricher et à planter dans les colonies ». L'habitant est donc celui qui cultive la terre pour son propre compte, par opposition à l'engagé.
- Habitation : Ce terme désigne dans le

- « parler des Isles » depuis le milieu du XVII^e siècle une exploitation agricole qui peut fort bien ne comporter aucun bâtiment à usage résidentiel.
- Hache d'armes : Coquillage bivalve de la famille des *Pinnidae*, espèce *Pinna muricata*. L'animal vit en colonies d'individus juxtaposés sur un fond marin, « plantés » verticalement dans le fond. L'extrémité pointue des valves (correspondant au côté antérieur de l'animal) est profondément fichée dans le sable vaseux, tandis que l'extrémité large ou partie postérieure émerge du sédiment, avec les deux valves légèrement entrouvertes pour permettre à l'animal qu'elles renferment de respirer et de se nourrir par filtration de l'eau de mer (Claude Michel *et al.*, *Marine Molluscs of Mauritius*, *op. cit.*, p. 13).
- Hai : Gros papillon nocturne, sphinx tête-de-mort (*Acherontia atropos*). Robert Chaudenson note dans son édition critique du texte que l'étymologie présentée par Bernardin de Saint-Pierre est fautive, le mot étant d'origine malgache (*VIF*, éd. Chaudenson, p. 458).
- Hanséatique : Appartenant à la Hanse (*Hansa*, *allem.* groupe), ou association de négociants des grandes villes portuaires commerçantes de l'Europe du Nord, depuis les Pays-Bas jusqu'à la Suède et la Livonie. Ses origines remontent au Moyen Âge ; elle survécut jusqu'au XVII^e siècle. En firent partie, entre autres : Lübeck (chef de file), Münster, Bruges, Berlin, Riga, Breslau, Stettin, Osnabrück. Elle comptait jusqu'à 160 membres au temps de sa plus grande puissance, au XIV^e siècle.
- Harpe : « Mollusque marin à coquille univalve dont le dernier tour très développé porte de grandes côtes parallèles assez minces et saillantes, de la classe des Gastéropodes, de la famille des Harpidés » (*TLFI*). On en relève quatre espèces à l'île Maurice, dont *Harpa amouretta*, l'espèce endémique, *Harpa costata* et *Harpa ventricosa*, Lam. (Claude Michel *et al.*, *Marine Molluscs of Mauritius*, *op. cit.*, p. 65).
- Herbe à paniers : Nom donné à plusieurs espèces d'arbrisseaux. Wenzel Bojer associe ce nom à deux espèces : *Sida stipularis*, et *Urena multifida*, aussi connu sous le nom *Urena lobata* et *Urena sinuata* (*Hortus Mauritianus*, *op. cit.*, p. 26 et 32). Des sources plus contemporaines y voient l'espèce d'arbuste *Triumfetta rhomboidea*.
- Herbe blanche : « L'herbe blanche (ainsi nommée de la couleur de sa fleur) a été apportée comme un bon fourrage. Aucun animal n'en peut manger. Sa graine ressemble à celle du cerfeuil. Elle se multiplie si vite qu'elle est devenue un des fléaux de l'agriculture » (*VIF*, XIII). Cette espèce envahissante exogène de la famille des *Asteraceae* ou *Compositae* est originaire de l'Amérique tropicale (*Parthenium hysterophorus*).
- Hetman : Grand-général de l'armée en Pologne (pour la Couronne et pour la Lituanie, nommé séparément et à vie), ainsi qu'en Ukraine. Mais, en 1764, ce titre sera supprimé, suite à la révolte en 1763 des Cosaques de Yaïk (Oural).
- Hospodar : « Titre de dignité qui se donne à certains princes vassaux du Grand Seigneur (sultan). Ex. Hospodar de Valachie » (*Académie*, 1762).
- Houssards : Cavaliers lourds du roi

- Sobieski, aux armures surmontées d'ailes. L'impétuosité de leur attaque décida de la victoire des alliés catholiques sur l'armée turque de Kara Mustapha, lors du siège de Vienne, en 1683. La confusion avec des « cavaliers hongrois » (DAF, 1762) vient de l'étymologie hongroise de *boussard*. En polonais, il y a deux mots similaires : *buzar* (cavalier hongrois qui servait à l'étranger) et *busarz, usarz* (cavalier lancier polonais) (SBL, t. II).
- Huître épineuse : Espèce du genre *Spondylus*. On recense quinze taxons appartenant à ce genre à l'île Maurice (Claude Michel *et al.*, *Marine Molluscs of Mauritius*, *op. cit.*, p. 13).
- Huître perlière : On recense huit espèces d'huîtres perlières, dont *Pinctada margaritifera* et plusieurs espèces du genre *Pteria* (Claude Michel *et al.*, *Marine Molluscs of Mauritius*, *op. cit.*, p. 11).
- Hypocondre : « On dit figurément et abusivement d'un homme bizarre et extravagant qu'il est hypocondre, que c'est un hypocondre. Cet abus n'a lieu que dans la conversation » (DAF, 1762).
- Immortelle du Cap : Plante à fleur annuelle (*Gnaphalium foetidum*, *Hortus Mauritianus*, *op. cit.*, p. 187).
- Indigo : Plante tinctoriale. Wenzel Bojer recense deux espèces connues sous l'appellation « indigo sauvage » : *Indigofera cinerascens* (connue aussi sous le nom savant *Indigofera tinctoria*) et l'espèce naturalisée *Tephrosia purpurea* (*Hortus Mauritianus*, *op. cit.*, p. 91 et 93). Baker mentionne le nom vernaculaire d'« indigotier » pour l'espèce *Indigofera argentea* (*Flora of Mauritius and the Seychelles*, *op. cit.*, p. 70).
- Jacq (*Artocarpus integrifolia*) : Arbre fruitier tropical, à ne pas confondre avec l'arbre à pain (*Artocarpus incisa*). Le mot désigne aussi le fruit de cet arbre, remarquable par sa taille.
- Jalap : Belle de nuit ou merveille du Pérou (*Mirabilis jalapa*).
- Jam-rose (ou jamrose) : Arbuste de la famille des Myrtacées (*Syzygium jambos*).
- Jumelle : « Pièce de bois servant à renforcer ou à doubler un mât ou certaines pièces » (TLFI).
- Kvas (en russe : acide) : Boisson faite d'eau où l'on fait aigrir un peu de farine.
- Lamantin ou Lamentin, aussi nommé « vache marine » : Sirénien herbivore des côtes et des fleuves de l'Amérique centrale et méridionale, plus ou moins confondu avec son cousin le dugong, autre sirénien des lagons de l'océan Indien.
- Lampe antique : Espèce de coquillage univalve terrestre, du genre *Carocollus*; *Helix albilabris* selon le *Dictionnaire classique d'histoire naturelle* (t. III, p. 224).
- Latanier : Nom vernaculaire de plusieurs espèces distinctes de palmiers : latanier bleu (*Latania loddigesii*) de la famille des *Arecaceae*, endémique à l'île Maurice. Le latanier rouge (*Latania lontaroides*) était autrefois présent dans plusieurs îles des Mascareignes, mais ne l'est plus aujourd'hui qu'à La Réunion.
- Laurier-rose (*Nerium oleander*) : « Arbuste de la région méditerranéenne, aux feuilles opposées persistantes, aux

- belles fleurs rouges ou blanches, cultivé comme plante ornementale, appartenant à la famille des Apocynées. Synon. *Oléandre* » (TLFI).
- Laurier-tin : Viorne-tin (*Viburnum tinus*). « Arbuste méditerranéen aux feuilles persistantes, oblongues, entières, luisantes en dessus, aux fleurs blanc rosé » (TLFI).
- Lépas (ou lepas) : Patelle. « Coquillage univalve qu'on nomme aussi *Patelle* » (DAF, 1762).
- Lieue (ou mille) russe = 7467,6 m.
- Lieue commune : Ancienne mesure de distance équivalente à la vingt-cinquième partie du degré terrestre, soit 4445 mètres.
- Lieue maritime : Ancienne mesure de distance. Elle correspond à la vingtième partie du degré terrestre et vaut trois milles soit 5555 mètres.
- Lièvre : Coquillage marin. Nom vulgaire d'une grande porcelaine *Cypraea testudinaria* (*Dictionnaire classique d'histoire naturelle*, t. IX, p. 386). Selon Claude Michel, le nom de « lièvres de mer » est également donné aux coquilles des genres *Aphysia* et *Dolabella*, dont on recense vingt espèces à l'île Maurice.
- Ligne : Il s'agit de la ligne équinoxiale, nom donné autrefois à l'Équateur. Le « franchissement de la ligne donne lieu à une cérémonie au cours de laquelle on baptise avec de l'eau de mer ceux des marins qui franchissent la ligne pour la première fois » (M. Vergé-Franceschi, *op. cit.*, p. 860). Voir la description de cette cérémonie dans la lettre IV du *Voyage*.
- Lilas de Perse ou des Perses : « Nom donnée à plusieurs types d'arbres ou arbustes transplantés à l'île Maurice : l'arbrisseau *Syringa persica* (*Hortus Mauritianus, op. cit.*, p. 202), l'arbre *Melia Azedarach* ou l'arbuste *Vitex trifolia* » (Ameenah Gurib Fakim, *Illustrated Guide to the Flora of Mauritius*, Caractère Ltée, Baie du Tombreau, 2003, p. 28).
- Lilas des Indes : L'identification de cette espèce demeure incertaine. Janine Baudry y a vu l'arbuste *Vitex incisa* (synon. *Vitex nigundo*). Au XIX^e siècle, Wenzel Bojer et J.G. Baker notèrent, en revanche, que le nom vulgaire « lilas de l'Inde » était donné à l'arbre *Melia Azedarach* (*Hortus Mauritianus, op. cit.*, p. 58 et *Flora of Mauritius, op. cit.*, p. 47). Enfin, dans une publication plus récente, Ameenah Gurib Fakim signale que le nom « Lilas des Indes » est réservé à La Réunion à l'espèce d'arbre ornemental à fleurs roses *Lagerstroemia speciosa*.
- Lisse : Membrane longitudinale qui maintient en place les couples d'un bateau.
- Litée : « Terme de chasse. Réunion de plusieurs animaux dans le même gîte, dans le même repaire » (*Littre*).
- Litharge : Médecine d'époque dérivée du protoxyde de plomb (PbO) ou d'autres oxydes de métaux lourds, souvent toxique.
- Loris ou lorys : Sous-famille de perroquets multicolores originaires d'Australie, de Nouvelle-Guinée ou d'Indonésie, comportant de nombreuses espèces.
- Lubine ou loubine : Chanos ou poisson-lait, poisson de mer à chair très estimée (*Chanos chanos*).
- Lune (poisson) : Sans doute l'espèce poisson-lune argenté (*Monodactylus argenteus*).
- Magot : Après avoir désigné au XVI^e siècle un singe macaque, et par extension

- un personnage laid et risible, le terme s'est appliqué aux figurines chinoises représentant le dieu du contentement sous la forme grotesque d'un petit homme obèse.
- Maki : « Mammifère de la famille des Lémuriens, à museau allongé, à pelage épais et laineux, à queue longue et touffue, vivant à Madagascar. Synon. *Lémur* » (TLFI).
- Manche de velours : Oiseau marin palmipède de couleur blanche ayant le bout des ailes noir, également connu sous le nom commun « fou masqué » (*Sula dactylatra*).
- Mangeur de poules : D'après A. Cheke et J. Hume, qui citent le témoignage de Bernardin de Saint-Pierre, il est question du faucon de Maurice, appelé aussi la crécerelle de Maurice (*Falco punctatus*), espèce endémique à l'île (*Lost Land of the Dodo, op. cit., p. 120*). Robert Chaudenson y a vu le busard de Maillard, également appelé papangue (*Circus mailliardi*). Cette dernière espèce de nos jours endémique à La Réunion, était autrefois présente à l'île Maurice (*Lost Land of the dodo, op. cit., p. 120*).
- Manglier : « Arbre de la famille des Rhizophoracées, qui croît dans les lagunes et les plages maritimes des régions intertropicales. Synon. *Palétuvier* » (TLFI).
- Mangoustan : Fruit d'un arbre des Moluques (*Garcinia mangostana*). Le terme est d'origine malaise.
- Manguier de Tahiti : L'espèce concernée est celle appelée communément arbre de Cythère ou prunier de Cythère ou pommier de Cythère. Elle appartient aux Anacardiacees, la même famille que celle du manguier. Charpentier de Cossigny la nomme « l'Évy d'Otaïti », le nom d'« évi » étant celui employé dans les Mascareignes (Jean-François Charpentier de Cossigny, avant-propos de son ouvrage *Moyens d'amélioration et de restauration proposés au gouvernement et aux habitants des colonies, ou Mélanges politiques, économiques, agricoles et commerciaux, etc., relatifs aux colonies, an IX [1803]*).
- Manioc : Arbuste à racine comestible, originaire d'Amérique centrale et d'Amérique du Sud (*Manihot esculenta*).
- Manteau ducal (*Gloripallium pallium*) : Coquillage bivalve, « une espèce du genre Peigne » (*Dictionnaire classique d'histoire naturelle, op. cit., t. X, p. 149*).
- Mapou : Arbre endémique de l'île Maurice. L'identification et la classification exactes de cette espèce ne sont pas aisées. Wenzel Bojer associa ce nom à l'espèce *Cissus mapia* et à deux espèces auxquelles il donna des noms savants de son cru, *Calpidia ovalifolia* et *Calpidia macrophylla* (*Hortus Mauritianus, op. cit., p. 60 et 265*). Selon Baker en revanche ce nom vernaculaire est attribué à l'île Maurice à l'espèce *Pisonia Calpidia* (*Flora of Mauritius and the Seychelles, 1877, p. 264*). De nos jours, on utilise le nom commun « bois mapou » pour décrire l'espèce *Cyphostemma mappia*. Celle-ci est parfois rangée à tort parmi les baobabs, à cause de son autre appellation vulgaire « mini-baobab » ; en réalité, il serait question d'une vigne évoluée vers le gigantisme.
- Martin : Cet oiseau de la famille des *Sturnidae* originaire d'Asie, espèce *Acridotheres tristis*, proche du mainate, fut introduit à l'île de France pour lutter contre les sauterelles.

- Mâter : Terme de navigation. « Dresser verticalement quelque chose comme un mâ » (*TLFI*).
- Merle : Terme vernaculaire pour le bulbul de Maurice (*Hypsipetes olivaceus*), espèce de passereau de la famille des *Pycnonotidae*, endémique de l'île.
- Mettre en travers : Terme de navigation, synonyme de « mettre en panne » (*TLFI*).
- Mille : Unité de mesure, variable selon le terrain et le pays (mille maritime = 1,8 km, mille terrestre = 1,6 km, mille russe = 7,5 km).
- Millier : Poids de mille livres.
- Mitre (*Mitra mitra*) : « Coquillage de mer ayant la forme d'un fuseau » (*TLFI*).
- Mofette : « Terme d'ancienne chimie. Tout gaz non respirable » (*Littre*).
- Morne : Appartenant au vocabulaire « des Isles », ce terme désigne une colline ou montagne de forme généralement arrondie. Selon Robert Chaudenson, terme « d'usage courant en créole avant 1717 ; il ne figure dans le dictionnaire de l'Académie qu'en 1798, ayant acquis ses droits à l'existence par l'usage qu'en fait Bernardin de Saint-Pierre dans *Paul et Virginie* », *Lexique du parler créole*, t. I, p. 619.
- Mouche verte : Le comportement décrit par l'auteur suggère l'espèce *Ampulex compressus* (France Staub, *Fauna of Mauritius and Associated Flora*, *op. cit.*, p. 81).
- Mougris : Selon Bojer, jasmin d'Arabie (*Jasminum sambac*). Le nom vulgaire de cette espèce est *mogori*, d'après le même auteur. Le « mougris à fleurs double » est probablement l'espèce *Jasminum sambac flore pleno* (*Hortus Mauritianus*, *op. cit.*, p. 203).
- Moutouc : Ces « gros vers » décrits par Bernardin de Saint-Pierre sont en réalité des larves de coléoptères.
- Nabab : « On appelle ainsi dans l'Inde, une sorte de princes, supérieurs aux nobles, revêtus par l'Empereur Mogol d'une grande puissance civile et militaire, ayant le droit de battre monnaie, de lever des troupes, etc. » (*DAF*, 1798).
- Nérite cannelée : Coquillage univalve de la famille *Neritidae*. Il est peut-être question de l'espèce *Nerita plicata*.
- Nérite lisse : On relève neuf espèces de la famille *Neritidae* à l'île Maurice. Parmi celles à la coquille lisse, on note la *Nerita polita* dont la coloration présente des variations d'un exemplaire à l'autre.
- Nez en bec de corbin : Qui a une forme recourbée.
- Nostoc : « Algue appartenant à la famille des Cyanophycées, se développant sur la terre et formant après la pluie des masses gélatineuses vert bleuâtre. *Synon.* : Crachat de lune » (*TLFI*).
- Occase : Terme de navigation. Une occase est un « arc mesuré sur l'horizon entre la direction de l'Ouest et celle de la position occupée par une étoile à son couché » (*TLFI*).
- Octant : « Archétype d'instruments de mesure des hauteurs d'astres utilisant la réflexion des rayons lumineux sur deux miroirs, dont la version la plus connue est le sextant » (Michel Vergé-Franceschi, *Dictionnaire d'histoire maritime*, *op. cit.*, p. 1075).
- Œuvres mortes : Partie émergée d'un navire.
- Oiseau du Cap : Espèce de petit tarin, non identifié de manière certaine.
- Olive : Genre de mollusques gastéropodes

- marins de la famille des Olividae (*Olivia*).
- Oreille de mer : Nom commun de l'ormeau ou haliotide, mollusque marin gastéropode, comestible, à coquille aplatie et nacrée.
- Oreille de Midas (*Ellobium aurismidae*) : Mollusque marin gastéropode dont la coquille allongée présente une ouverture en forme d'oreille.
- Orillon : Dans l'architecture militaire, l'orillon désigne la « saillie arrondie que forme sur le *flanc* ou *épaule* la face d'un bastion. Inventé par les Italiens, le système des *orillons* a été appliqué par Vauban, mais on y a renoncé aujourd'hui parce qu'il gêne les feux de flancs » (Pierre Chabat, *Dictionnaire des termes employés dans la construction* [...], *op. cit.*, t. II [L-Z], 1875, p. 930a).
- Ortive : Terme de navigation. Une ortive est un « arc mesuré sur l'horizon entre la direction de l'Est et celle de la position occupée par une étoile à son lever » (*TLFI*).
- Ouaille : « Brebis. Ce mot dans cette acception est vieux, il n'a plus d'usage qu'au figuré, en parlant d'un Chrétien par rapport à son Pasteur, à son Supérieur spirituel ou à son Évêque. [...] *Ce Pasteur est allé chercher son ouaille égarée*. Son plus grand usage est au pluriel » (*DAF*, 1762).
- Pacotille : « Terme de commerce maritime par lequel on entend une certaine quantité de marchandises particulières, ordinairement d'un petit volume, et embarquées par une personne du navire ou même par un passager, afin d'en faire commerce soit à son compte, soit de moitié avec celui qui, à terre, a fourni les objets. La Pacotille est interdite sur les bâtiments de l'État » (Bonnefoux et Paris, *Le Dictionnaire de la marine à voile, op. cit.*, p. 541). Elle désigne également l'« ensemble des marchandises intégrées dans le commerce négrier. La pacotille constituait la première des trois branches du commerce triangulaire (Europe-Afrique-Amérique). La pacotille européenne était vendue aux roitelets indigènes du continent noir qui échangeaient contre elle leurs frères de couleur (esclaves, prisonniers de guerre, captifs faits sur d'autres tribus) : objets divers (miroirs), armes variées, et surtout de belles étoffes de couleurs vives et perles de verre » (Michel Vergé-Franceschi, *Dictionnaire d'histoire maritime*, t. II [H-Z], *op. cit.*, p. 1097).
- Pagne : « Chaque pièce d'un tissu d'écorce d'arbres ou d'autres filaments végétaux qui se fait à Madagascar ou ailleurs, et dont nos dames confectionnent, soit des robes, soit des chapeaux » (*Litttré*). Ordinairement féminin jusqu'à la fin du XVIII^e siècle, ce terme emprunté à l'espagnol *pañó* désigne à l'origine une pièce d'étoffe en fibres végétales fabriquée à Madagascar et par extension un vêtement rudimentaire.
- Paille-en-cul (ancienne appellation du « paille-en-queue ») : Nom usuel du phaéton, oiseau marin qui doit son nom à la grande plume formant sa queue (penné rectrice), pareille à une longue paille. À La Réunion, il s'agit plus précisément d'une espèce endémique, le paille-en-queue à brins blancs (*Phaeton lepturus*), la plus petite espèce de la famille des pailles-en-queue.

- Palma-christi : Ricin commun (*Ricinus communis*).
- Palmier à sagou ou sagoutier (*Metroxylon sagu*). On extrait une féculé alimentaire, appelée « sagou », du tronc de cet arbre.
- Palmier araque (*Areca Catechu*) : Aréquier, espèce de palmier, dont le fruit sert à confectionner le bétel à mâcher.
- Palmiste : Le terme désigne plusieurs espèces de palmiers du genre *Areca* dont le chou est comestible.
- Pantomime : « Sorte d'acteur, de personnage qui représente, qui exprime toutes sortes de choses par des gestes, par des attitudes, & sans parler » (*DAF*, 1762). « Spectacle où l'artiste s'exprime uniquement par des gestes, des mimiques et des attitudes » (*Littéré*).
- Papayer : Arbre fruitier tropical dioïque (*Carica papaya*).
- Passavant : Terme de marine. Le passavant est la « partie du pont située entre deux gaillards et de chaque côté le long du bord ; chaque Passavant est large de 2 à 3 mètres sur un grand bâtiment ; c'est par eux que l'on communique, tribord et bâbord, du gaillard d'arrière au gaillard d'avant » (Bonnetou et Paris, *Le Dictionnaire de la marine à voile, op. cit.*, p. 552).
- Patelinage : « Manières adroites et insinuantes d'un Patelin » (par allusion au héros de *La farce de Maître Pathelin* : *DAF*, 1694 et 1762). Par extension : hypocrisie.
- Patoki : (du russe *batogi* ?) : En Russie, châtiment des verges, punition moins lourde que celle du *knout*. Il y a chez Voltaire une description du supplice dont le nom est francisé : *les batogues* (*La Russie sous Pierre I^{er}, op. cit.*, p. 108). Dans l'*Encyclopédie*, Diderot parle de BATOCS ou BATOGGI comme d'une punition mortelle (*Enc.* 142b-143a).
- Peigne : Mollusque bivalve du genre *Pecten*.
- Pelure d'oignon : « Quelques Coquilles, soit bivalves, soit univalves, minces et de couleur de pelure d'oignon, ont été nommées ainsi par les marchands et par quelques anciens auteurs. La Tonne cannelée, l'Ampullaire Idole et surtout *Vanomia Cepa*, ont conservé cette dénomination vulgaire dans les collections » (*Dictionnaire classique d'histoire naturelle, op. cit.*, t. XIII, p. 169).
- Percée ou percé : Ouverture pratiquée dans les bois pour y ménager un point de vue. Bernardin de Saint-Pierre emploie ce substantif indifféremment au masculin ou au féminin.
- Perche : Une perche est une ancienne mesure de longueur de dix-huit, vingt ou vingt-deux pieds, selon les provinces.
- Perroquet (poisson) : Scare, poisson de mer de la famille de *Scaridae*.
- Piastre cordonnée : Monnaie d'argent d'origine espagnole (« pièce de huit ») frappée au Potosi (Pérou) ou au Mexique. Selon *L'Encyclopédie* (art. *Piastre*), elle est également frappée dans divers États d'Europe et « a cours dans les quatre parties du monde ». On appelle « piastre cordonnée » une piastre dotée d'un cordon ou moulure sur la tranche, donc d'un poids en métal garanti, à la différence de la « piastre coupée », souvent fraudée et qu'il était nécessaire de peser.
- Pied : Un pied est une mesure géométrique (de longueur, surface, volume) usitée autrefois en France avant l'adoption du système métrique, qui était divisée en douze pouces et valait 0,324 m.

- (pied de roi), soit approximativement la longueur d'un pied d'homme.
- Pied d'alouette : Dauphinelle cultivée, plante annuelle de la famille des Renonculacées. Selon Wenzel Bojer, il s'agit de l'espèce pied d'alouette à fleurs blanches doubles (*Delphinium ajacis*) (*Hortus Mauritianus, op. cit.*, p. 3).
- Pied-du-roi : Unité de mesure égale à 32,48 cm ; pied anglais : 30,48 cm.
- Pierriers : Gros mortiers capables de lancer de grosses pierres.
- Pilotin : Poisson-pilote, « poisson des mers chaudes et tempérées, appartenant à la famille des Acanthoptères, qui accompagne les navires pendant des traversées entières ou les requins et s'abrite à leur ombre » (*TLFI*).
- Piment enragé : Cette espèce (*Capsicum annum*) n'est point naturelle à l'île Maurice, comme Bernardin de Saint-Pierre le suppose ; elle est originaire de l'Amérique méridionale.
- Pinceau ou œillet : Corail œillet (genre *Dendronephthya*).
- Pion : « Domestique à pied en Inde » (*TLFI*). Le mot est également présent dans *La Chaumière indienne* (1791) : « Aussitôt le docteur anglais partit pour Calcutta, et s'adressa au directeur de la Compagnie anglaise des Indes, qui, pour l'honneur de sa nation et la gloire des sciences, lui donna [...] deux pions, ou coureurs, pour l'annoncer [...] » (*La Chaumière indienne, op. cit.*, p. 849).
- Pistache : Fruit de l'arachide ou cacahuète (sens usuel en français régional des Mascareignes).
- Poincillade : Arbre ou arbuste à fleurs originaire de l'Amérique tropicale (*Poinciana pulcherrima* ou *Caesalpinia pulcherrima*).
- Poire : Coquillage univalve de grande taille. Selon le *Dictionnaire classique d'histoire naturelle*, c'est le nom vulgaire de *Voluta pyrum* de Linné (t. XIV, p. 116), de nos jours *Turbinella pyrum*.
- Pois du Cap : Plante à fleurs de la famille *Fabaceae* produisant une sorte de fève. D'après Bojer, il est question de l'espèce *Dolichos capensis* (*Hortus Mauritianus, op. cit.*, p. 106).
- Poisson armé : Rascasse volante ou poisson-lion, espèce de poisson de mer très venimeux (*Pterois volitans*).
- Poisson doré de Chine : Poisson appartenant à la famille des carpes (*Carassius auratus*).
- Poivrier : Arbrisseau ou liane produisant du poivre en grains, notamment le poivrier noir (*Piper nigrum*).
- Polché ou porcher (Réunion), (*Thespesia populnea*) : Appartenant à la famille des Malvacées, cet arbre peut atteindre 10 à 20 mètres de haut. Il est originaire des zones côtières de l'océan Indien et de l'océan Pacifique. Les fruits du porcher étant insubmersibles, c'est par la mer qu'ils seraient arrivés dans les Mascareignes, ce qui aurait permis à l'espèce de se naturaliser. Il est utilisé en ébénisterie et marqueterie pour son bois rouge veiné de brun. Ses bourgeons et ses feuilles peuvent être mangés frits, tandis que la médecine traditionnelle emploie les feuilles et le jus des fruits (S. Bénard *et al.*, *La Réunion, Faune et Flore, op. cit.*, p. 162).
- Porc-épic (poisson) : Poisson de la famille des *Diodontidae*, qui se gonfle d'air ou d'eau pour décourager ses assaillants.
- Poule d'eau : Poisson de mer, de la famille des *Platax*. Selon Claude Michel, le nom ne s'applique qu'aux adultes, dont la forme diffère considérablement

- des jeunes, au corps aplati (Claude Michel, *Poisson de l'île Maurice*, *op. cit.*, p. 87).
- Potasse, ou potasche : Dans sa notice pour l'*Encyclopédie* (t. 13^e), d'Holbach soulignait que c'était une ressource importante pour la République des Deux Nations (Pologne et Lituanie), la Suède et la Russie.
- Pourpier : Plante à fleurs jaunes, originaire de l'océan Indien (*Portulaca oleracea*).
- Punaise maupin : Espèce de punaise brunâtre à la piqure douloureuse (*Tritoma rubrofasciata*). Le patronyme *Maupin* est le nom d'un gouverneur impopulaire de Maurice, 1729-1735 (Annegret Bollée, *Dictionnaire étymologique des créoles français de l'océan Indien*, 1993, p. 323-324).
- Pyramider (*v. intr.*) : « Être disposé en pyramide, former la pyramide. Il s'emploie surtout en Peinture. *Ce groupe pyramide bien* » (DAF, 1798).
- Qualifié : « Qui a des titres de noblesse » (*Littéré*).
- Raie blanche : Nom vernaculaire de plusieurs espèces de raies : *Bathyraja spinosissima*, *Dipturus lineata*, *Himantura uarnak*, *Rostroraja alba*.
- Raie violette : Raie hérisson (*Dasyatis violacea*).
- Râpe : Nom vulgaire donné aux coquillages de la famille *Limiadae*. L'espèce décrite est peut-être *Lima vulgaris*, commune dans l'océan Indien.
- Raquette : Cactus épineux du genre *Opuntia* nommé en Europe figuier de Barbarie. On l'utilisait aux Iles pour en faire des clôtures ou en complément de protection des fortifications militaires.
- Rave de Chine : En 1837, W. Bojer recensait « rave blanc et chou de Siam » parmi les noms vulgaires d'une variété de chou-rave (*Brassica oleracea gongyloides alba*) (*Hortus Mauritianus*, *op. cit.*, p. 15). L'identification de l'espèce décrite demeure, toutefois, incertaine.
- Ravinesara ou ravensare : Arbre de la famille des *Lauraceæ* originaire de Madagascar (*Ravensara aromatica*). Les feuilles du ravensare fournissent une huile essentielle.
- Récollet : Moine ou religieux issu d'une congrégation réformée de l'ordre de saint François d'Assise qui privilégie la retraite spirituelle.
- Renne : *Littéré* signale que « plusieurs naturalistes ont fait ce mot du genre féminin ». Bernardin de Saint-Pierre suit cet usage.
- Responsions : Contributions que l'Ordre de Malte imposait à ses maisons en Europe.
- Rosier de Chine : Arbruste à fleurs. Selon Bojer, il est question de l'espèce *Rosa semperflorens*. On a également identifié ce nom commun à l'espèce *Rosa chinensis*.
- Rotin : D'après le *Dictionnaire de l'Académie* (4^e éd., 1762), le rotin (nom vernaculaire donné à deux genres, *Calamus* et *Daemonorops*) est un « roseau des Indes que l'on fend pour en faire des meubles de canne ». Il s'agit d'un palmier grimpant des régions tropicales à tiges flexibles et annelées.
- Rouleau : Mollusque gastropode prosobranchien marin de la famille des Conidés, nom commun cône. On recense cent-cinq espèces appartenant à cette famille sur les côtes de l'île Maurice (Claude Michel *et al.*, *Marine*

- Molluscs of Mauritius, op. cit.*, p. 67). Le descriptif de Bernardin de Saint-Pierre donne à voir dans le « rouleau commun » le *Conus arenatus* (cône ponctué ou cône ensablé). Le « rouleau blanc » est vraisemblablement *Conus virgo*. Plusieurs espèces sont tachetées de noir, dont *Conus leopardus* et *Conus litteratus*.
- Sabre : Poisson de mer. Ce nom vernaculaire est donné à plusieurs espèces de chirocentre (*Chirocentrus*), dont *Chirocentrus dorab*, ainsi qu'à *Chorinemus sancti-petri* (Linné) (Claude Michel, *Poissons de l'océan Indien, op. cit.*, p. 38 et 71). De nos jours, le nom savant accepté de cette dernière espèce est *Scomberoides lysan*.
- Safran : Safran des Indes, synonyme de curcuma (*Curcuma longa*).
- Salva nos* : Dispositif de sauvetage en mer destiné à secourir les matelots tombés à l'eau.
- Sanctionner : Bernardin de Saint-Pierre, qui fait dériver le mot *sanction* de *sanctus* (ainsi qu'il l'explique dans les *Vœux d'un solitaire* à propos de l'approbation du roi aux lois révolutionnaires), donne le sens de consacrer, voire de sanctifier au verbe *sanctionner*.
- Scorpion : Conque-scorpion, grand escargot de mer de la famille des Strombes (*Lambis scropius*). En plus des six extensions digitiformes du strombe-araignée (*Lambis lambis*), la conque-scorpion est également dotée d'une septième dont la forme courbée rappelle la queue de l'arthropode éponyme.
- Scythes : Peuple barbare selon les géographes anciens ; les Russes auraient été leurs descendants, comme les Polonais ceux des Sarmates.
- Selle polonaise : Coquillage bivalve, « nom vulgaire et marchand de *Placuna sella* », selon le *Dictionnaire classique d'histoire naturelle* (t. XV, p. 344). Le nom savant accepté de nos jours est *Placuna ephippium*.
- Sénau : « Espèce de petit bâtiment dont on se sert sur mer, surtout pour la course » (DAF, 1762).
- Setier : « Mesure de grains ou de liqueurs, différente selon les lieux. *Un setier de blé. Un setier d'avoine. Un setier de vin. Le setier de blé à Paris est de douze boisseaux, et doit peser deux cent quarante livres* » (DAF, 1798).
- Songe : Nom vernaculaire du taro (*Colocasia esculenta*, synonyme de *Caladium esculentum* – Bojer), plante de la famille *Araceae*, cultivée dans les régions tropicales pour sa racine épaissie en gros tubercule farineux comestible (*Hortus Mauritianus, op. cit.*, p. 356).
- Souffleur : De nos jours le terme désigne le grand dauphin ou tursiops (*Tursiops truncatus*). La terminologie du XVIII^e siècle est moins précise : « Sorte de poisson à peu près semblable à une baleine, et ainsi appelé, parce qu'il souffle et qu'il rejette en l'air, comme la baleine, l'eau de la mer. *Les souffleurs vont d'ordinaire en bande comme les marsouins* » (DAF, 1762). Le *Trésor de la langue française informatisé* note que le terme est donné à « tous les mammifères cétacés qui font, en soufflant, jaillir de l'eau de leurs évents ».
- Soute : Terme de marine. La soute sert à entreposer le matériel et les provisions. C'est une « sorte de magasin établi dans l'entrepont ou

- même dans la cale d'un bâtiment ; telles sont les soutes à poudre, au biscuit ou à pain, aux voiles, etc. Les soutes doivent être brayées et tenues sèches ; quelquefois on les revêt en feuilles de tôle et l'on y place une natte épaisse sur le pont, pour les préserver des rats, des insectes et de l'humidité » (Bonnefoux et Paris, *Le Dictionnaire de la marine à voile, op. cit.*, p. 675).
- Spahi (n. m.) : Soldat turc qui sert à cheval (DAF, 1762).
- Squaine : Il s'agit d'une espèce de gramen envahissant, dont l'identification n'est pas certaine. Anthony Cheke et Julian Hume notent que ce nom fut donné à Rodrigue à l'espèce *Chloris barbata*. Baker et Bojer recensent, en revanche, le nom commun « esquine », associé à plusieurs espèces qu'ils rangent dans le genre *Anthesteria* ou *Anthistiria*, contesté par des taxonomies modernes (Cf. *Hortus Mauritianus, op. cit.*, p. 375 ; *Flora of Mauritius and the Seychelles, op. cit.*, p. 448). Robert Chaudenson y voyait l'espèce *Gramen arguens* (VIF, éd. Chaudenson, p. 461), de nos jours connue sous le nom savant *Themeda arguens*.
- Stathouder (néerl.) : Représente l'équivalent du latin médiéval *locum tenens* (lieutenant) et désigne celui qui tient la place d'un chef et commande en son absence. Le stathoudérat, ou fonction de gouverneur d'une province par délégation et au nom du souverain, est attesté dans les Pays-Bas dès le XIII^e siècle, du moins de manière occasionnelle et toujours à titre temporaire. Il prête le serment d'allégeance au roi d'Espagne, relation de plus en plus formelle. À l'époque de Bernardin de Saint-Pierre, le titre correspond à celui de chef d'État (*Voyage en Hollande*).
- Strelet, ou plutôt sterlet : « Sorte d'esturgeon, le plus délicat des poissons du nord », pêché en Russie (*Voyage en Russie*). Selon le *Dictionnaire portatif d'histoire naturelle*, sa « chair est meilleure que celle même de l'esturgeon avec lequel il a quelque rapport » ; « poisson commun dans les rivières de Moscovie [...], sa plus grande longueur n'est que d'une aune » (Claude-Jean-Baptiste Bauche, *op. cit.*, t. 2, Paris, 1763, p. 313).
- Subrécargue : « Mot emprunté de l'Espagnol. Nom que l'on donne à des Officiers de la Compagnie des Indes, dont les principales fonctions sont de vendre dans les comptoirs de la Compagnie, les marchandises qu'elle y a fait porter, & d'y acheter celles qui leur ont été désignées avant leur départ » (DAF, 1762).
- Sucet : Lamproie. Sa bouche munie de pointes cornées se fixe à des pierres ou aux poissons dont il vit en parasite.
- Surtout (n. m.) : « Une grande pièce de vaisselle d'argent, de cuivre doré, etc. qu'on place au milieu des grandes tables » et dont l'emploi varie : on y met « un sucrier, un poivrier, un vinaigrier, des salières, etc. » (DAF, 1762) ; mais aussi « des vases de fleurs, de fruits, etc. » (DAF, 1798).
- Tamarinier : Grand arbre originaire de l'Inde (*Tamarindus indica*). Le fruit de cet arbre appelé « tamarin » ou « datte d'Inde » est employé comme épice dans la cuisine indienne.
- Tartane : Voilier de pêche de Provence.
- Tatamaque (*Calophyllum*) ou faux tacamaca : Grand arbre ainsi surnommé en raison de la

- ressemblance entre la résine qu'il produit et celle provenant d'une autre espèce américaine, utilisée en apothicairerie. L'espèce décrite dans la lettre XVII est le takamaka des bas, ou *calophyllum inophyllum*, arbre cryptogène appartenant à la famille des Clusiacées que l'on retrouve aux abords du littoral.
- Tendron : « Bourgeon, rejeton tendre de quelques plantes, de quelques arbres » (*Littré*).
- Tête de Méduse : selon le *Dictionnaire classique d'histoire naturelle* (t. XVI, p. 182), c'est le nom commun des ophiures (échinodermes) du genre Euryale (Lamarck), appartenant à la famille des *Euryalidae*. Ce nom commun évoque aussi les *Gorgonocephaliae*, autre famille d'ophiures, proche des *Euryalidae*.
- Tithymale : « Nom commun de certaines espèces d'euphorbe » (*TLFI*).
- Toise : Une toise est une unité de mesure en vigueur avant l'adoption du système métrique, valant six pieds, soit un peu moins de deux mètres (1,949 m à Paris).
- Tolpac : Mauvaise lecture de *kolpak* ; en polonais, un couvre-chef de gala.
- Tonne ronde : Coquillage univalve de la famille des *Tonnidae*. Les mailles jaunes indiquent qu'il est peut-être question de l'espèce *Malea pomum*.
- Tourlourou : Nom vernaculaire donné à plusieurs espèces de crabes terrestres du genre *Cardisoma*.
- Train (d'un prince) : « Une suite de valets, de chevaux, de mulets, et particulièrement des gens de livrée » (*DAF*, 1762).
- Tubéreuse : Plante herbacée, originaire du Mexique (*Polianthes tuberosa*). Sa fleur est utilisée pour la parfumerie, surtout en Inde. Wenzel Bojer note qu'elle fut « cultivée dans les jardins au Port-Louis et dans les campagnes » (*Hortus Mauritianus, op. cit.*, p. 443).
- Tuilée : Nom vulgaire des coquillages du genre *Tridacnae*. Autour de l'île Maurice, on trouve la *Tridacna maxima*, très grande coquille, dite « bénitier ».
- Uhlan (n. m.) : Cavalier armé de lance dans l'armée autrichienne, puis allemande (pol. *ula* – lance ; *Littré*).
- Vache marine : Nom commun du dugong.
- Vacoa : Pandanus, arbre originaire de Madagascar (*Pandanus utilis*).
- Varangue : Terme d'origine indo-portugaise, la varangue est une « galerie ouverte qui forme souvent la façade, ou une partie de la façade des maisons créoles » (R. Chaudenson, *Le Lexique du parler créole de La Réunion*, t. II, H. Champion, 1974, p. 578-579). D'après le *Dictionnaire de l'Académie française* (1762, 4^e édition), la varangue est également un « Terme de Marine. Membre d'un navire, qui se pose le premier sur la quille. *Les varangues sont des chevrons qui sont rangés à angle droit, entre la quille & la carlingue, & qui faisant le fond, commencent à former les flancs du vaisseau. Bâtiment à plates varangues, est celui dont les varangues sont droites & peu courbées, et qui tire peu d'eau* ».
- Veau marin : « Mammifère marin des régions tempérées dont la tête évoque celle d'un veau. Synon. *Phoque* » (*TLFI*).
- Veloutier : Arbuste typique des rivages indo-pacifiques (*Tournefortia argentea*).
- Vent large : « Lorsque, le navire étant en route, le vent souffle dans une

- direction qui nécessite que les voiles soient établies pour lesdites allures du Largue ou du Grand-Largue, alors le vent prend, à bord de ce navire, ces mêmes dénominations et l'on dit qu'on a le vent ou que le vent est Largue ou Grand Largue » (Bonnetoux et Paris, *Le Dictionnaire de la marine à voile, op. cit.*, p. 458).
- Vermiculaire : Se dit d'un mollusque dont la coquille, d'une seule pièce, est de forme allongée.
- Vieille : Poissons de mer. Nom vernaculaire, notamment aux Mascareignes, de divers poissons côtiers du genre *Labrus*.
- Vigne de Madagascar : Espèce de *Buddleia* (*Buddleia madagascariensis*).
- Vis : Genre de coquilles univalves turriculées.
- Zagaie ou sagaie : « Sorte de javelot dont les Mores se servent en combattant à cheval » (*DAF*, 1762).